

PÊCHE À LA MOUCHE

Dans le département de l'Ain (01)





PRÉFACE

La pêche à la mouche et le département de l'Ain, une longue histoire en commun

Réputé pour ses rivières calcaires, ses truites aux dimensions hors-norme et ses ombres communs à la robe bleutée si caractéristique, le département de l'Ain a vu passer de nombreux champions de pêche à la mouche, et est encore aujourd'hui le siège de grands fabricants de matériels mouche. Il dispose d'atouts remarquables, et offre de nombreuses possibilités aux moucheurs : La limpidité des eaux favorise la pratique de la « nymphe à vue », et ce sur la quasi-totalité de notre département. La « nymphe au fil » trouvera son terrain de prédilection sur les parcours plus montagneux, tels la Valserine, labellisée « Rivière Sauvage », la Semine, le Veyron ou la Pernaz. De belles éclosions printanières, notamment sur l'Albarine, l'Oignin ou le Lange, permettent de pêcher en sèche tôt dans la saison. Le contre-canal de Briord offre également un long no-kill classé en seconde catégorie, riche en belles arc-en-ciel. Les carnassiers, dont le Black-Bass, peuvent être recherchés spécifiquement à la mouche sur certains de nos plans d'eau, particulièrement sur les lacs des Brotteaux et du Chatelet. Quel que soit votre niveau, et dans un cadre naturel et préservé, venez découvrir et vivre de superbes instants pêche : continuons à écrire cette belle histoire avec vous !



A LA RECHERCHE DE VOS POISSONS FAVORIS



Truite Fario

Poisson de la famille des Salmonidés allant de 25 à 80 cm



Ombre commun

Poisson de la famille des Thymallidés allant de 35 à 55 cm



Truite Arc-en-ciel

Poisson de la famille des Salmonidés allant de 25 à 80 cm



Black-Bass

Poisson de la famille des Centrarchidae allant de 40 à 50 cm



Brochet

Poisson de la famille des Esoxidae allant de 60 à 130 cm

Taille moyenne	Densité
+ : 20-25 cm	+ : Faible
++ : 25-35 cm	++ : Moyenne
+++ : 35-45 cm	+++ : Importante
++++ : 45 cm et plus	++++ : Très importante

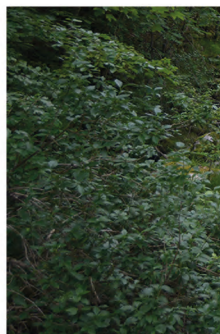
LES PARCOURS NO-KILL

Concerne exclusivement les parcours No-Kill salmonidés des
AAPPMA RECIPROCITAIRES

Tout sujet capturé devra être remis à l'eau sans aucune
distinction de taille

UTILISATION D'HAMEÇONS SIMPLES SANS ARDILLONS
TOUTES ESPÈCES

COURS D'EAU	COMMUNES	LINÉAIRES M	POINTS	COORDONEES GPS
BRA	PONT D'AIN	5560	A	46°02'56.28"N / 5°20'25.91"E
				46°02'33.49"N / 5°19'25.00"E
				46°02'22.53"N / 5°19'01.03"E
	PRIAY	1500	B	45°59'35.15"N / 5°16'40.97"E
	CHAZEY	2000	C	45°54'26.34"N / 5°13'58.80"E
	BLYES	2000	D	45°51'26.19"N / 5°13'49.18"E
SÉRAN	TALISSIEU	800	N	45°50'44.80"N / 5°43'53.68"E
ALLEMOGNE	THOIRY	1100	O	46°13'53.02"N / 5°59'59.30"E
CTR CANAL	BRIORD	5900	P	45°48'56.57"N / 5°25'40.50"E



LES PARCOURS NO-KILL

Concerne exclusivement les parcours no-kill salmonides des **AAPPMA NON RECIPROCITAIRES**. tout sujet capturé devra être remis à l'eau sans aucune distinction de taille

UTILISATION D'HAMEÇONS SIMPLES SANS ARDILLONS
TOUTES ESPÈCES

COURS D'EAU	COMMUNES	LINÉAIRES M	POINTS	COORDONNÉES GPS
ALBARINE	ST RAMBERT EN BUGEY	455	E	45°56'39.59"N / 5°26'07.35"E
	ONCIEU	570	F	45°56'54.43"N / 5°28'20.03"E
	ARGIS	587	G	45°55'46.01"N / 5°29'38.72"E
	TENAY	480	H	45°55'05.08"N / 5°30'33.68"E
	CHALEY	524	I	45°56'50.96"N / 5°31'53.27"E
VALSERINE	CHÂTILLON EN MICHAILLE	1100	J	45°56'39.59"N / 5°26'07.35"E
LANGE	MONTREAL LA CLUSE	1800	K	46°11'03.86"N / 5°36'55.02"E
	GROSSIAT	700	L	46°13'22.39"N / 5°36'55.02"E
OIGNIN	ST MARTIN DU FRESNE	870	M	46°08'59.87"N / 5°33'10.20"E





BASSE RIVIÈRE D'AIN

B.R.A

A NE PAS MANQUER : Consultez les débits avant de partir, sur notre site web en page d'accueil

Depuis toujours, les truites géantes de la BRA ont forgé sa réputation. On en oublierait presque ses gros ombres gobeurs, notamment au coup du soir en mai et juin. Une rivière mythique, où la possibilité de capturer le poisson d'une vie est une réalité.

DENSITÉ : + **TAILLE :** +++++

 **MOIS FAVORABLES**

LARGEUR : De 50 à 100 m





ACHETER VOTRE CARTE



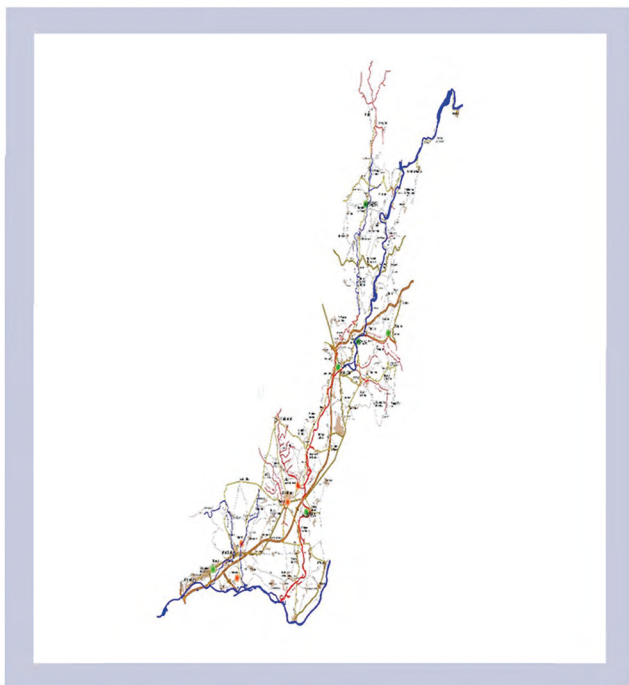
AUPRA - 42 -



PLA - 41 -



PPVA - 39 -



LES ACCÈS PARCOURS

PONTS DE LOYETTES

CHAZEY/AIN

GÉVRIEUX

PRIAY

PONT D' AIN

NEUVILLE/AIN

PRINCIPAUX POISSONS



INFOS PRATIQUES

GESTIONNAIRES :

AAPPMA AUPRA

AAPPMA PLA

AAPPMA PPVA

1ère et 2ème catégories du domaine public réciproitaire



A NE PAS MANQUER : Eclotions de grosses echdyo dites «rouges» en avril et mai.



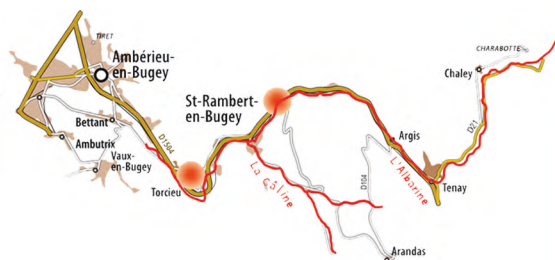
ACHETER VOTRE CARTE



Albarine - 45 -



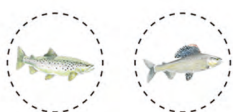
Torcieu - 46 -



LES ACCÈS PARCOURS

TRÈS FACILE : IL VOUS SUFFIT DE SUIVRE LA D1504 JUSQU'À TENAY PUIS SUR LA D21 JUSQU'À CHALEY

PRINCIPAUX POISSONS



INFOS PRATIQUES

GESTIONNAIRES :

AAPPMA ALBARINE

AAPPMA TORCIEU

1ère catégorie domaine privé non réciproitaire

Info + : Top informations à l' office du tourisme de St Rambert en Bugey



A NE PAS MANQUER : Les fortes éclosions au coup du soir à partir du mois de juillet.



ACHETER VOTRE CARTE



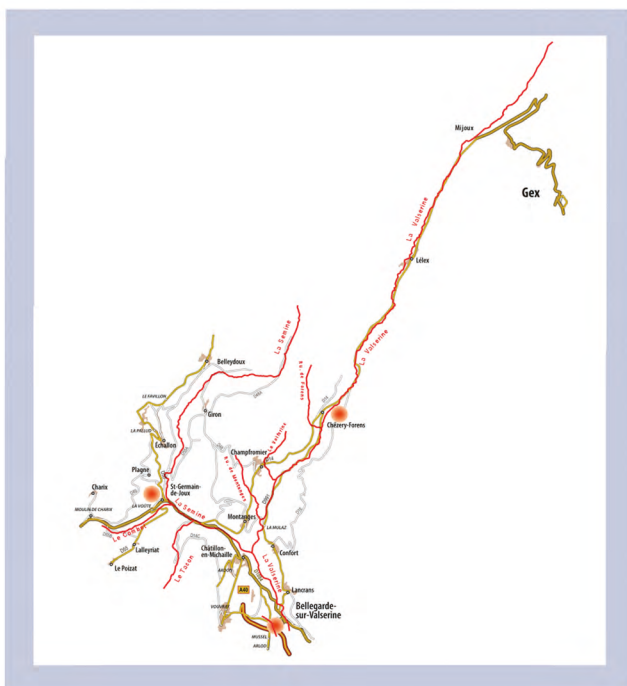
Bellegarde - 57 -



St Germain - 58 -



Chezery - 59 -



LES ACCÈS PARCOURS

SUIVRE LA D991
EN DIRECTION DE
LÉLEX-MIJOUX

INFOS PRATIQUES

GESTIONNAIRES :

AAPPMA BELLEGARDE SUR VALSERINE

AAPPMA CHÉZERY-FORENS

AAPPMA SAINT GERMAIN DE JOUX

1ère catégorie domaine privé non réciproitaire

PRINCIPAUX POISSONS







LES PARCOURS NO-KILL

Basse rivière d'Ain **A B C D**

Albarine **E F G H I**

Valserine **J**

Lange-Oignin **K L M**

Séran **N**

Allemogne **O**

CC de Briord **P**



LE VEYRON

LE RIEZ

A NE PAS MANQUER : La pêche à la surprise très efficace sur ces rivières très peu pêchées à la mouche

Deux petits affluents de l'Ain qui prennent leur source au coeur du massif du Bugey. Pêche idéale au printemps lorsque les débits sont encore importants, en sèche à la surprise ou en nymphe au fil.

DENSITÉ : +++ TAILLE : +

 **MOIS FAVORABLES**

LARGEUR : De 5 à 10 m





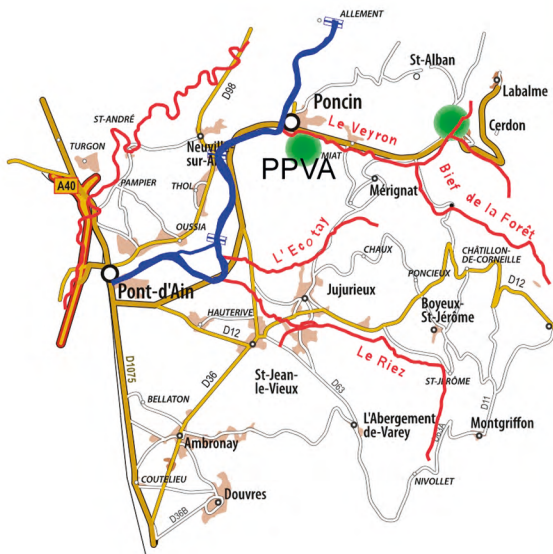
ACHETER VOTRE CARTE



PPVA - 39 -



CERDON - 40 -



LES ACCÈS PARCOURS

LE VEYRON DEPUIS
PONCIN, SUIVRE LA
D1084.

LE RIEZ DEPUIS
JUJURIEUX, SUIVRE LA
D12 PUIS D12B

PRINCIPAUX POISSONS



INFOS PRATIQUES

GESTIONNAIRES :

APPMA PPVA

AAPPMA CERDON

1ère catégorie du domaine privé réciproitaire.



LE LANGE

L'OIGNIN

A NE PAS MANQUER : Les grosses éclosions de fin de printemps sur le Lange.

L'Oignin, seule rivière du Bugey à couler du nord vers le sud, et son affluent principal le Lange, constituent deux parcours encore méconnus du grand public, et pourtant, ce ne sont pas les atouts qui manquent. D'accès facile elles raviront les pêcheurs de toutes techniques

DENSITÉ: ++++ **TAILLE:** ++

 **MOIS FAVORABLES**

LARGEUR: De 5 à 20 m





ACHETER VOTRE CARTE



RLHB - 48 -



Izernore - 47 -



LES ACCÈS PARCOURS

ACCÈS FACILES
ET NOMBREUX

BON À SAVOIR

Présence d' une belle
population d' ombres
communs sur la partie
aval du lange

PRINCIPAUX POISSONS



INFOS PRATIQUES

GESTIONNAIRES :

AAPPMA RLHB

AAPPMA IZERNORE

1ère catégorie domaine privé non réciproitaire



L'ALLEMOGNE

LA VERSOIX

A NE PAS MANQUER : Présence de truites lacustres sur La Versoix

Le Pays de Gex possède plusieurs centaines de kilomètres de cours d'eau de 1ère catégorie, et ces deux cours d'eau principaux, aux profils variés, offrent de belles possibilités au pêcheur avide de découverte...

DENSITÉ: ++ TAILLE: +

LARGEUR: De 5 à 10 m

 **MOIS FAVORABLES**





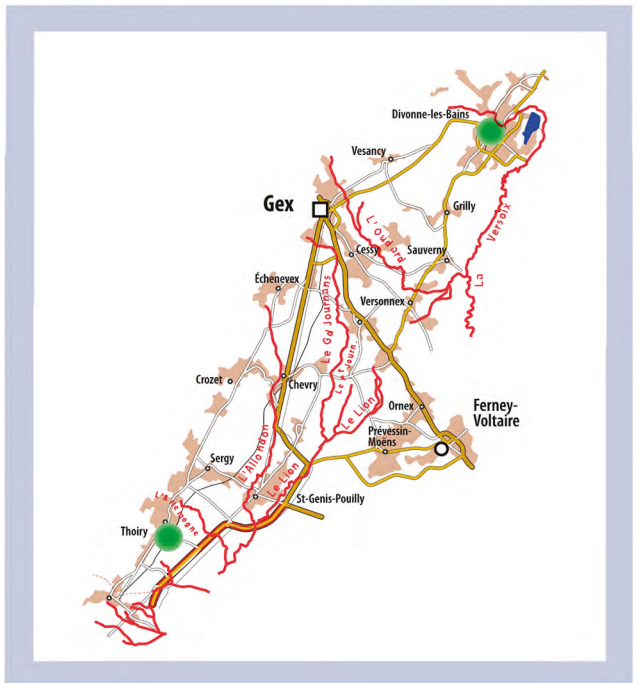
ACHETER VOTRE CARTE



Thoiry - 61 -



Divonne-les-Bains - 62 -



LES ACCÈS PARCOURS

- ALLEMOGNE depuis le pont de Gremaz
- LA VERSOIX depuis l'avenue du pont des Iles (parking rond point)

PRINCIPAUX POISSONS



INFOS PRATIQUES

GESTIONNAIRES :

AAPPMA THOIRY

AAPPMA DIVONNE-LES-BAINS

2ème et 1ère catégories du domaine privé réciproitaire

Tous les cours d' eau du Pays de Gex sont réciproitaires



LA PERNAZ - LA BRIVAZ

LE TREFFOND

A NE PAS MANQUER : Le cadre, hors norme !

Vous aimez pêcher au milieu de gorges sauvages, au pied de cascades et dans une nature préservée ?

Ces trois rivières sont faites pour vous...

Sac à dos et bonne condition physique exigés.

DENSITÉ: ++ TAILLE: +

 **MOIS FAVORABLES**

LARGEUR: De 3 à 10 m





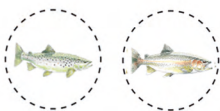
ACHETER VOTRE CARTE



Bénonces - 51 -



PRINCIPAUX POISSONS



INFOS +

**LA PROXIMITÉ AVEC
LE PARCOURS NO-KILL
DU CONTRE-CANAL DE
SERRIÈRES-DE-BRIORD**

INFOS PRATIQUES

**GESTIONNAIRES :
AAPPMA DE BÉNONCES**

1ère catégorie domaine privé réciproitaire

TAILLE MINIMUM DES POISSONS

HORS LACS DE MONTAGNE

Truite : La taille minimum de capture des truites est fixée, sur l'ensemble du département de l'Ain, à **25cm**, à l'exception des secteurs suivants où elle est fixée à **30 cm**.

Rivières	Limite amont	Limite aval
Ain	Intégralité dans le Département Du lac de Coiselet à la confluence avec le Rhône	
Suran	Pont de Fromente	Confluence avec l'Ain
Oignin, Lange et Merdanson	Intégralité des cours d'eau et leurs affluents y compris le bras du lac (depuis la sortie du Lac de Nantua jusqu'à la confluence avec L'Oignin)	
Bassin versant de la Versoix l'Allondon et de l'Annaz	Intégralité de cours d'eau de 1ère catégorie du Pays de Gex	
Formans et Morbier	Intégralité des cours d'eau et leurs affluents	
Valserine	Confluence avec la Semine	Confluence avec le Rhône

Autres espèces	Taille légale de Capture
Ombre commun	35 cm
Brochet	60 cm
Sandre	50 cm
Black-Bass	40 cm
Corégone	30 cm

NOMBRE DE CAPTURES AUTORISÉES

PAR JOUR ET PAR PÊCHEUR

QUOTA SALMONIDES : A l'exception de ceux mentionnés dans le tableau ci-dessous, il est institué un prélèvement maximum autorisé fixé à CINQ (5) salmonidés par pêcheur de loisir et par jour de pêche, **dont un ombre commun.**

Quota	Cours d'eau ou plan d'eau
3 Salmonidés dont 1 ombre	- Albarine : Tout le cours d'eau de sa source à la confluence avec l'Ain, y compris tous ses affluents - Oignin, Lange et Merdanson : Tout le parcours en première catégorie y compris tous leurs affluents
3 Salmonidés dont 1 ombre et 1 truite Fario	- Ain : De l'aval du barrage d'Allement à la confluence avec le Rhône y compris tous les affluents classés en 1ère catégorie (Veyron, Riez, Ecotey, Longevent, Toison, Fougé, Suran)
3 salmonidés dont 2 corégones	- Lac de Barterand

QUOTA CARNASSIER : 3 Carnassiers (Sandre, Black-Bass, Brochet) par jour et par pêcheur, dont 2 brochets MAXIMUM

Ce document n'est pas contractuel.

Les renseignements y figurant peuvent subir des modifications ou être incomplets. Il appartient à chacun de vérifier notamment en se reportant aux textes réglementant la pêche.

Il ne saurait engager la responsabilité de la Fédération ou des aappma.



Streamer, Popper, en surface ou entre deux eaux, la pêche du brochet à la mouche vous apportera des sensations inattendues.



Poisson lunatique par excellence, le Black-Bass vous réservera des attaques et des combats des plus sportifs.

LES CARNASSIERS

Brochet | Black-Bass

Vous avez la possibilité des pêcher les carnassiers dans l'Ain, notamment sur le Rhône, la Saône et la rivière d'Ain (2ème catégorie). Et le Black-Bass sur nos trois parcours No-Kill.

Nous vous conseillons pour optimiser vos pêches du brochet au streamer, d'accéder à l'île Chambod en bateau (prospection des berges boisées). Accédez avec facilité à la mise à l'eau Float-Tube au plan d'eau des Brotteaux (pêche des cassures au streamer léger)



Les berges du Rhône aux ecassaz sont les plus accessibles pour des doubles tractions sans efforts (streamer de 7cm conseillé). Pour les fans du Black-Bass, le plan d'eau de Longeville vous offrira des poissons de plus de 50 cm.

INFO + : Le plan d'eau du Châtelet possède une forte densité de Black-Bass, et n'oubliez pas les pêches fines au Popper dans les herbiers de la Veyle.

A ne pas manquer : Eclotions de libellules et demoiselles



MOIS FAVORABLES



Lac des Brotteaux / Lac du chatelet

Vous avez aujourd'hui la possibilité de pêcher le Black-Bass à la mouche sur ces deux lacs où cette espèce est en No-Kill

Dépositaires Cartes de pêche

AAPPMA APABR



St Etienne Du Bois



Bénonces





CONTRE-CANAL DE SERRIÈRES-DE-BRIORD

Parcours de 2ème catégorie réciproculaire NO-KILL

A NE PAS MANQUER : Quand toutes les autres rivières sont en crue, le contre canal reste clair et praticable»

Fût un temps, ces 6 km étaient les plus peuplés en truites de notre département. Par la création de ce parcours no-kill, notre fédération souhaite protéger les dernières truites fario, mais surtout permettre l'implantation de l'ombre commun et assurer le développement d'une pêche sportive de qualité, par l'introduction de truites arc en ciel de belle taille.

DENSITÉ : ++ TAILLE : ++++

LARGEUR : 7-8 m



POLICE DE LA PÊCHE

Les gardes de la Fédération de pêche et les agents techniques de l'AFB assurent la surveillance des lots AAPMA, si vous constatez une pollution, un assèchement ou un acte de malveillance, avertissez-les. Les gendarmes peuvent aussi intervenir.

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE DE LA GARDERIE FÉDÉRALE

GARDES-PÊCHE FÉDÉRAUX

FÉDÉRATION DE PÊCHE 01 : 04 74 22 38 38

LAURENT JOLY : 06 80 72 05 56

BERNARD GOUGEON : 06 07 84 95 89

GÉRALD BORGET : 06 08 26 63 53

GARDES AFB

CHEF DE BRIGADE

JEAN-PIERRE ROMIEUX

23, RUE DU BOURGMAYER BP 30180

01005 BOURG EN BRESSE CEDEX

TEL : 04 74 45 31 86 -SD01@AFBIODIVERSITE.FR

SECTEUR RHÔNE - BELLEGARDE - HAUT BUGEY - VALSERINE

SEMINE - OIGNIN - NANTUA - SYLANS

ROMAIN SERIVE : 06 72 08 15 53

SECTEUR DOMBES - CÔTIÈRE - VAL DE SAÔNE

THIERRY PERRIN : 06 72 08 14 68

SECTEUR SURAN - ALBARINE - RIVIÈRE D'AIN

RHÔNE - SAULT BRÉNAZ

SÉBASTIEN AUBERT : 06 72 08 13 66



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DE PÊCHE DE L'AIN

www.federation-peche-ain.com



10 Allée de Challes,
01000 Bourg-en-Bresse



04 74 22 38 38



federation.peche.01@wanadoo.fr

**Venez découvrir vos instants
pêche à la mouche avec nos GPS**

